



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2021-2022
Procès-Verbal n°3

Réunion du 21.09.2021 à 18h30 réalisée en visio

Président de séance : Frédéric CASTEL

Présents : DALLA POZZA Pascal ; DELANDHUY Raphael ; GOMAS Olivier ; GROD Denise ; MEMBRADO Yann ; PEREIRA José ; RAYBAUDI Thierry

Excusés : CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au Comité Directeur) ; DE FARIA Thomas ; BIDAULT François (CDPA) ; MEZRICHE Toufik

Absents : représentant du Pôle technique

Frédéric CASTEL, Président de la CDA, ouvre la séance à 18h45.

1. PREAMBULE ET APPROBATION PV2

Le PV2 est approuvé par les membres présents et validé informatiquement par ceux absents ce soir.

2. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

2.1 Courriels reçus

Le 22.08 Fabien CHOLLIER demande ses identifiants pour activer son adresse mail lgef. Les services de la ligue sont sollicités.

Le 22.08 Ilan TEATINI et Alexandre PACHECO PIRES annoncent mettre fin à leurs fonctions d'arbitre de football. La CDA les remercie pour les services rendus à l'arbitrage.

Le 25.08 Jean Pierre MOUGIN, président de l'AFSVFP (Association française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play), fait parvenir son communiqué de presse suite au déroulé du match de ligue1 OGC Nice / Olympique de Marseille.

Le 25.08 François BIDAULT signale ses difficultés d'accès au Portail des Officiels.

Le 26.08 le FC MORGENDOIS demande si le fait de ne pas avoir d'arbitre en CDF est un oubli. Hélas non. Il est le résultat d'un manque d'arbitres disponibles. Toutefois, la CDA fera son possible pour désigner un arbitre.

Le 26.08 le FC ERVY questionne sur la situation de deux arbitres auxiliaires. L'un des deux est bien arbitre auxiliaire mais le second n'a jamais eu le statut d'arbitre ou arbitre auxiliaire dans notre district.

Le 27.08 le FC MORGENDOIS remercie la CDA de la désignation d'un arbitre sur son match de CDF. La CDA est ravie d'avoir pu désigner un arbitre sur cette rencontre.

Le 27.08 Fabrice DESTIVELLE signale sa possible absence au rassemblement car pas encore vacciné. Il lui est précisé qu'un test peut suffire pour assister au rassemblement.

Le 28.08 Anthony TAQUET pose des indisponibilités qui ne respectent pas le RI de la CDA. José lui rappelle les règles à suivre pour poser une indisponibilité.

Le 28.08 Mohammed BOUSEHABA questionne sur l'avancée de la validation de son dossier. Il demande par la même occasion l'heure du début du rassemblement.

Le 29.08 Thierry RAYBAUDI met en copie la CDA de l'envoi de son rapport disciplinaire destiné à la ligue.

Le 29.08 Thomas COLLAVINI met en copie la CDA de l'envoi de son rapport à la ligue.

Le 30.08 David LOBREAU demande s'il est possible d'utiliser les rapports existants sur le Portails des Officiels. Il transmet également une copie du rapport rédigé suite aux sanctions disciplinaires sur son match. La CDA préconise l'utilisation des trames de rapports existants sur le site du DAF.

Le 30.08 Nabil BOULACHEB sollicite les coordonnées du désignateur ligue.

Le 30.08 Véronique MAINGAUT s'informe du traitement administratif d'un dossier d'arbitre en attente de désignation. A ce jour la licence n'est pas validée.

Le 31.08 Nassim YAKINE demande si sa situation administrative lui permet d'être désignable.

Le 01.09 Anthony TAQUET corrige des dates d'indisponibilités mal posées sur le Portail des Officiels.

Le 01.09 Jordan BEAUJOIN s'étonne de ne pas avoir de désignation sur son Portail des Officiels. Sa licence n'étant pas encore validée, il ne peut donc pas être désigné.

Le 02.09 David MATHURIN demande la démarche à suivre lorsqu'un central n'est pas désigné alors que les 2 AA le sont. En cas d'absence du central, l'AA1 prend le centre comme cela a toujours été le cas sauf si l'un des AA est permanent.

Le 02.09 Ange ROYER annonce prendre, avec prise d'effet immédiat, une année sabbatique et qu'il n'ira pas honorer la désignation du 05.09. Au regard de sa situation, la CDA lui recommande de se mettre en indisponibilité.

Le 03.09 Michel VOULMINOT indique qu'un empêchement impérieux l'oblige à arriver en retard au rassemblement du 04.09.

Le 03.09 Thierry ANGLADE se tient à la disposition de la CDA suite au forfait d'une équipe qu'il devait arbitrer.

Le 04.09 Christophe GRANGER demande le nouveau barème d'indemnisation sur des rencontres relevant de la ligue. José lui fournit le document disponible en ligne.

Le 04.09 Nahil DJEMAA donne des explications à son absence à désignation. Un rappel à ses obligations lui est fait.

Le 04.09 Jérôme RANCE produit un rapport, à la demande de la CDA, suite à l'absence du central sur son match de R2 du 29.08. Ce dernier est transmis à la ligue pour suite à donner.

Le 05.09 Franck MILESI, dont la licence n'est pas encore validée, informe d'une indisponibilité à venir.

Le 05.09 Mohammed BOUSEHABA demande la démarche à suivre suite à l'absence d'une d'équipe. Le document à remplir lui est envoyé.

Le 05.09 Denis DERENNE et Thomas COLLAVINI envoient la fiche éthique.

Le 05.09 Christophe GRANGER transmet un rapport circonstancié suite à l'absence de l'arbitre désigné en R3. Le rapport est transféré à la ligue pour suite à donner. Merci à Christophe d'avoir pris le centre pour ne pas mettre le stagiaire qui l'accompagnait en difficulté.

Le 05.09 François BIDAULT informe que son tutorat n'a pas pu être effectué en raison de l'absence d'une équipe. Il signale par la même occasion la qualité de l'accueil de l'équipe recevante.

Le 05.09 Toufik MEZRICHE signale l'absence d'un AA sur son match d'U18 R1.

Le 05.09 l'Etoile de Lusigny met en copie la CDA d'une inscription à la prochaine FIA.

Le 06.09 Mohammed BOUSEHABA dépose un rapport circonstancié suite à l'absence d'une équipe.

Le 06.09 Cédric BOUGE, commission des délégations, attire l'attention de la CDA sur le déroulé d'un match.

Le 07.09 Thierry ANGLADE indique ne pas avoir accès à la fiche éthique. Le document, qui est accessible en ligne, lui est envoyé.

Le 08.09 David DESPRET demande des informations sur le règlement et spécificité à appliquer pour une rencontre en CDF féminine. Les documents nécessaires lui sont communiqués.

Le 08.09 Mahdi HABIBI signale son absence à désignation du 11 et 12.09 pour raison de santé.

Le 08.09 Mustapha AZEGAGH sollicite des informations sur la validation de son dossier de renouvellement de licence. A ce jour son dossier est en attente de validation comme 11 autres.

Le 09.09 thomas COLLAVINI se met à la disposition de la CDA suite au report de son match.

Le 10.09 Nassim YAKINE pose une indisponibilité pour le 12.09.

Le 10.09 Nabil BOULACHEB indique avoir des difficultés pour saisir sur son Portail des Officiels ses indisponibilités. Olivier est saisi de la situation.

Le 10.09 Pierre GEORGES questionne sur l'état d'avancée du traitement de son dossier.

Le 10.09 Thierry RAYBAUDI prévient d'un forfait sur le match qu'il devait arbitrer.

Le 11.09 Fabien CHOLLIER demande des nouvelles de l'avancée du traitement de sa demande de licence. Son dossier fait l'objet d'un examen par la ligue.

Le 11.09 Toufik MEZRICHE informe de l'absence d'un AA en U17R2.

Le 12.09 Jonathan NOUALHAGUET rédige un rapport suite à l'absence du central sur son match. L'écrit est transmis à la ligue pour suite à donner.

Le 12.09 David DESPRET signale ne pas pouvoir accéder à son Portail des Officiels depuis plusieurs jours. Il menace de ne pas aller à son match si le souci perdure. José lui donne les informations nécessaires.

Le 12.09 Yann MEMBRADO informe d'une difficulté d'accès à son Portail des Officiels afin de corriger une erreur de saisie de son match sur la FMI.

Le 15.09 Yacine DIFALLAH et Denis DERENNE informent d'une indisponibilité pour le 25.09 car ils passent le test futsal ligue à Nancy.

Le 15.09 le président de VALLANT LES GRES s'étonne de ne pas avoir d'arbitre désigné pour son match du 19. José lui donne une explication liée aux désignations tardives.

Le 16.09 David MATHURIN se met à la disposition de la CDA suite au report de son match du 18.09 en jeunes.

Le 16.09 Thierry ANGLADE demande le retrait d'une désignation en jeunes du 18.09 car il sera observé le 19.09.

Le 18.09 Nabil BOULACHEB s'étonne de voir une désignation maintenue malgré son mail indiquant une indisponibilité pour raison professionnelle. La ligue est saisie du message.

Le 18.09 Ahmed NAJI sollicite conseil suite à la décision de la commission du statut de l'arbitrage. Le DAF est saisi de sa demande.

Le 19.09 Mohammed BOUSEHABA demande la conduite à suivre en cas d'absence d'officiel en CDF.

Le 20.09 Mahdi HABIBI signale l'absence d'une équipe sur le match qu'il devait arbitrer. Un rapport circonstancié lui est demandé.

Le 20.09 David LOBREAU fait savoir que l'équipe qu'il devait arbitrer le 26.09 va déclarer forfait. La CDA reste en attente de l'officialisation de ce forfait.

Le 20.09 Yann MEMBRADO informe d'un souci de mise à jour de la FMI de son match. La ligue est saisie.

2.2 Informations CDA

Frédéric CASTEL invite le 20.08, le président du DAF au rassemblement des arbitres du 04.09.2021.

Face au faible nombre de jeunes arbitres désignables, la CDA sollicite les arbitres adultes pour être désignés en jeunes. Merci à la vingtaine d'arbitres qui a répondu à sa demande. Ceci va permettre à Thierry de mieux gérer ses désignations.

La CDA transmet aux arbitres évoluant en CDF le 29.08, après validation de la ligue, les informations nécessaires à leurs prestations.

La CDA informe Fabien CHOLLIER de la décision prise dans le cadre de son retour à l'arbitrage. Ce dernier après avoir accepté la décision, demande le 02.09 si l'étude de son dossier va lui permettre d'être désignable prochainement.

Frédéric CASTEL échange avec le président du FC Bar sur Aube, Christophe VOYARD, au sujet d'un arbitre arrivant d'une autre ligue. Une solution au souci rencontré semble trouvée.

Olivier est saisi des difficultés récurrentes d'accès au Portail des Officiels que rencontre François BIDAULT.

Frédéric réalise les démarches administratives, auprès du centre sportif et du DAF, afin que le rassemblement du 04.09 puisse avoir lieu.

La CDA est mise en copie d'échange entre le directeur de l'IR2F et le président de l'Etoile de Lusigny au sujet de la tenue de la FIA.

La CDA est en attente de la décision de la commission du statut de l'arbitrage de la ligue pour 3 de nos arbitres qui sont pour le moment en attente de la validation de leur licence.

Olivier demande à la ligue des manipulations informatiques afin de mettre fin au dysfonctionnement du Portail des Officiels.

La liste des observateurs proposée par la CDA au CD a été validé le 17.09.2021.

2.3 Informations District

La direction du DAF rappelle le 25.08 que les prolongations ne sont plus d'actualité sauf en finales de coupes.

Le DAF étudie la possibilité d'allouer une tenue (maillot) à l'ensemble des membres de la CDA.

Cédric BOUGE, de la commission des Délégations, demande à recevoir les désignations d'arbitres prévues par la CDA afin de faire au mieux les désignations des délégués.

Éric RAYBAUDI répond le 24.08 à une question qui lui a été soumise durant sa présence en CDA. Ainsi, il a été validé par le DAF que l'arbitre n'a pas à réaliser le contrôle du pass sanitaire mais qu'il doit être informé du résultat.

La direction du DAF demande des informations concernant la situation d'un arbitre demandant à reprendre ses fonctions d'arbitre après une période sans licence. Frédéric lui répond le 25.08.

Jean Pierre informe le 27.08 de la réception des kits de formation de la future FIA. Il rappelle les conditions à remplir pour pouvoir maintenir le rassemblement du 04.09.

Au 02.09, onze dossiers d'arbitres sont en attente de validation par la commission médicale.

Le 02.09 la direction du DAF valide la dotation de maillots aux membres de la CDA.

Jean Pierre communique les frais d'arbitrage appliqués par le DAF pour la saison 2021-2022. Il informe également que, sans tenir compte des arbitres dont le dossier est géré par la commission du statut de l'arbitrage de la ligue, 5 arbitres pourront être désignés après réception de la fiche de renseignements.

Cédric BOUGE informe, le 20.09, de la mise à jour administrative d'un club que la CDA peut désormais couvrir.

2.4 La commission des compétitions informe :

Le 03.09 du forfait du foyer barséquanais 2, en D1, pour le match du 05.09. Un second forfait est acté pour le 19.09.2021

Du report des deux matchs en D1 et deux autres en D2 en raison des matchs de Coupe de France le 12.09.

Le 09.09 du report de plusieurs matchs en raison des vendanges, de l'inversion de terrain pour un match de D2 et de l'avancement d'un coup d'envoi d'un levé de rideau.

La commission foot animation informe du report d'un match en U13 et du changement d'horaire pour un autre.

En raison des vendanges de nombreux matchs sont reportés à une date ultérieure.

2.5 Informations Ligue

Le 02.09 la ligue signale être sollicitée par un arbitre du DAF suite à la non désignation d'un central en Coupe Gambardella.

2.6 Informations de la CRA

Le 08.09, la CRA demande pour le 25.09 un listing des candidats à la candidature ligue toutes catégories.

3. DESIGNATIONS

3.1 Adultes

Jean Yves FRAIPONT communique le 25.08 ses premières désignations de la saison et donne ses consignes aux désignateurs de districts. Le 26.08 José le sollicite pour des précisions afin de finaliser ses désignations.

Au regard du faible effectif disponible, José demande à Jean Pierre LEFEBVRE le nombre de dossiers d'arbitres en attente de validation. Au 01.08.2021, 28 arbitres adultes sont désignables et 9 sont en attente de validation. Quatre arbitres ont annoncé l'arrêt de leur fonction et 18 n'ont pas encore déposé le dossier médical. Ils sont contactés afin de connaître leurs intentions.

Le 31.08, José doit répondre au besoin supplémentaire de la ligue en arbitres pour le 05.09. Il peut compter à partir du 03.09 sur Emmanuel MAGERAND et Mohammad BOUSEHABA.

Le 07.09, José sollicite la direction du DAF pour un état des lieux au sujet des dossiers en attente de validation.

Le 08.09, Jérôme RANCE demande la localisation du match qui lui a été attribué car pas d'information sur le Portail des Officiels.

Le 11.09, Cédric CUISINIER demande à faire un peu de touches.

Le 14.09, Jean Claude THIEBLEMONT dépose un CM d'indisponibilité jusqu'à la fin octobre transmis à la commission du statut de l'arbitrage. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Quatre nouveaux arbitres sont désignables à partir du 16.09.

Le 17.09, Aurélien ENFER demande s'il a des désignations à venir car son Portail des Officiels n'indique rien. Olivier est sollicité pour cette difficulté car deux désignations devraient apparaître.

3.2 Jeunes

Gatien PIERROT, désignateur jeune ligue, envoie le 25.08 ses premières désignations et le mécanisme des désignations mis en place pour la saison. Un second envoi est fait le 30.08.

Ryan MAURIN demande le 01.09 à tourner le samedi et ainsi pouvoir continuer à jouer le dimanche.

Thierry publie ses premières désignations le 29.08 qu'il doit ajuster le 07.09.

Yann signale à Thierry que deux matchs, du 18.09, gérés par la ligue se superposent sur le même terrain.

Thierry alerte la ligue qui fait le nécessaire.

Thierry peut compter sur un arbitre désignable à partir du 14.09. Il est régulièrement sollicité par Gatien PIERROT pour des matchs de ligue non couverts. Ce début de saison est extrêmement compliqué car seulement 6 jeunes sont désignables.

Nassim YAKINE s'étonne le 17.09 de ne pas avoir de désignations. Il s'avère qu'il est candidat JAL. Gatien PIERROT l'intègre dans son effectif et lui donne les consignes de fonctionnement du groupe jeune ligue le 21.

La CDA remercie vivement les adultes qui ont accepté d'arbitrer sur des compétitions de jeunes.

3.3 Observations – Tutorats

François BIDAULT communique ses indisponibilités jusqu'en décembre car son portail des officiels est défaillant. Véronique et Jean Michel MAINGAUT informent de leur indisponibilité jusqu'au 13.09.2021. Ils signalent le 14.09 avoir des difficultés pour accéder au Portail des Officiels.

Olivier est saisi de multiples cas d'observateurs et arbitres en difficultés d'accès au Portail des Officiels. Il échange avec les services de la ligue pour trouver une solution. A cette occasion, il met à jour les coordonnées des validateurs CDA des rapports d'observations le 08.09.

Le 11.09 Fabrice DESTIVELLE demande à ne pas être observé cette saison comme il a été proposé au rassemblement aux D3 arbitrant par plaisir et sans volonté de promotion.

Olivier est en difficulté, dans sa fonction de validateur, pour accéder aux rapports d'observations.

Yann et Pascal s'inquiètent du peu d'observations réalisées jusqu'à présent.

3.4 FOOT DIVERSIFIE

La formation ligue, en distanciel, de FUTSAL débute le 30.08 avec deux candidats aubois.

Denis DERENNE, suite au rassemblement, manifeste son intérêt pour des désignations en FUTSAL et en FFSU. Thierry ANGLADE se porte volontaire pour officier en FFSU. Les candidatures sont transmises à Pascal. Ce dernier se dit inquiet car peu d'arbitres sont volontaires pour officier dans cette catégorie.

3.5 REFERENTS

Toufik fait remonter le cas d'un arbitre dont la licence est bloquée par une procédure ligue. Le DAF est saisi de ce dossier.

Raphael maintient le lien avec les arbitres de son groupe et nous transmet les dernières informations.

4. ETDA

4.1 Formations Ligue adultes et jeunes

Thomas COLLAVINI fait acte de candidature à l'examen ligue le 19.09.2021.

Denise va démarrer le groupe de travail en octobre. Dans un premier temps le groupe fonctionnera en distanciel avec des questionnaires à rendre régulièrement.

4.2 Pôle physique

Le groupe du mercredi a vu quelques arbitres de district venir l'étoffer. Le groupe qui vit bien reste ouvert à tous.

4.3 FIA

Les kits de formation sont reçus le 27.08 pour 20 candidats. A ce jour 28 candidats sont inscrits.

Le 01.09 Florent GOSSELIN, directeur de l'IR2F, informe ne pas avoir de terrain à disposition pour la FIA débutant le 11.09. Il indique le 06.09 que cette même FIA est reportée à une date ultérieure.

Denise propose de nouvelles dates, les 09 ;10 ;16 et 17 octobre. Florent GOSSELIN dépose alors les demandes de salles au Centre Sportif et de terrain auprès de la mairie de Troyes. Il communique par ailleurs un état des lieux des personnes ayant candidatées à une FIA.

Le 08.09 la CDA sollicite l'ensemble des personnes validées et figurant sur le listing de l'IR2F afin de composer le groupe des intervenants sur la FIA à venir.

Denise GROD signale qu'en raison du rattrapage ligue, elle ne pourra pas assurer la totalité de la première journée de la FIA d'octobre.

Le 12.09 Florent GOSSELIN, directeur IR2F, fait un point des FIA programmées sur le territoire de la ligue. Il demande, le 19.09, confirmation aux candidats ayant prévu de faire la FIA dans l'Aube en octobre. Les réservations nécessaires à la tenue de cette FIA sont finalisées le 20.09.

Denise échange régulièrement avec le directeur de l'IR2F sur des points organisationnels de cette FIA.

Nicolas SPAY met en copie la CDA des résultats de la FIA réalisée au sein de l'ESTAC (14 réussites sur 16). Thierry demande combien de jeunes ayant réussi cette FIA viendront officier cette saison.

5 RASSEMBLEMENT

Patrick BLOND a accepté de venir prendre quelques clichés de notre rassemblement. La CDA le remercie chaleureusement de sa disponibilité et de la communication faite à notre manifestation qui sera également visible sur la page Facebook du DAF ou directement via : <https://youtu.be/lbxyNkKgNY>

La CDA relance une troisième fois les arbitres n'ayant pas répondu au questionnaire en ligne. Elle prévient l'ensemble des arbitres de district le 22.08 que le rassemblement du 04.09 est assujéti au pass sanitaire.

Denise soumet le 22.08 une version du questionnaire destiné au test de connaissances du rassemblement. Merci à elle pour le travail fourni.

Le 02.09 une séance de travail pour affiner l'organisation du rassemblement est organisée en visio.

Bilan du rassemblement :

L'amphi était trop grand pour le nombre de personnes présentent. Cela a donné une sensation de vide.

Le respect du timing semble avoir été apprécié.

Les arbitres étaient heureux de se revoir et de partager un moment d'échange.

Le temps d'échange avec la salle, après une longue période d'isolement, a été apprécié.

L'échange avec les arbitres a été parfois un peu rude notamment sur les nouvelles lois du jeu.

Une majorité d'arbitres a trouvé le questionnaire difficile, elle aurait souhaité avoir plus de questions au format qcm.

La CDA remercie Éric RAYBAUDI pour sa présence et son intervention durant le rassemblement.

6. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Yann fait un point sur sa participation en CD. Il met l'accent sur la nécessité d'améliorer la communication entre nos deux commissions et les attentes mutuelles.

Thierry informe de son absence du 04 au 24.10 et laisse ses consignes si besoin d'intervenir sur les désignations jeunes durant son absence.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22h.

La prochaine réunion n°4 de la C.D.A. est prévue le 20.10.2021 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA